



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Samedi, le 13 juillet 2019
Chapiteau du Trimemphré
Magog

AVIS DE CONVOCATION
pour la période du 1^{er} octobre 2018 au 31 mars 2019

À tous les membres de **Triathlon Québec**,

Par la présente, vous êtes convoqués à l'**Assemblée générale annuelle (AGA) 2019 de Triathlon Québec** qui se tiendra, le **samedi le 13 juillet à 16h30 sous le Chapiteau du Trimemphré**, à Magog.

En vertu de l'article 13.1 de la Constitution de Triathlon Québec :

Article 13.1

L'assemblée générale annuelle de la Corporation est tenue dans les 120 jours suivant la fin de l'exercice financier de la Corporation aux endroits et dates déterminés par le Conseil d'administration. La tenue d'une assemblée générale annuelle doit être annoncée au moins 45 jours à l'avance.

ORDRE DU JOUR

En vertu de l'article 13.3 de notre Constitution, l'ordre du jour doit comporter au moins les items suivants :

- Présentation des lettres de créances des délégués des membres ordinaires et associés
- Vérification du droit de présence et du droit de vote
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle
- Rapport du président
- Rapport du trésorier
- Étude et approbation du rapport financier
- Nomination du vérificateur pour la prochaine année
- Rapports des comités
- Élection des administrateurs
- Affaires nouvelles
- Levée de l'assemblée

ÉLECTIONS 2019

La constitution de **Triathlon Québec** précise la composition et l'ordre d'élection de ses administrateurs :

Article 20 - Conseil d'administration

20.1 Le Conseil d'administration de la Corporation est composé de sept (7) personnes:

- président
- vice-président
- secrétaire
- trésorier
- trois (3) directeurs dont trois cooptés

20.2 Les administrateurs de la Corporation sont élus pour un mandat de deux (2) ans par les délégués présents des membres en règle lors de l'assemblée générale annuelle. Quatre sont élus lors des années impaires et trois lors des années paires.

Le président, le secrétaire le vice-président et le trésorier sont élus par et parmi les administrateurs.

Le mandat de quatre des postes actuels du conseil d'administration est échu :

1. Benoit-Hugo St-Pierre (2017-2019)
2. Pierre Janelle (2017-2019)
3. Maxime Leduc (2017-2019)
4. Georges Gay (2018-2019)

Les **missions en candidatures** pour fins d'élection de ces postes d'administrateurs **doivent parvenir** au secrétariat de la Corporation signées par le responsable d'un club en règle **avant le 27 juin 2019** prochain. Les candidatures seront transmises aux membres au plus tard le 5 juillet 2019.

Les élections se dérouleront lors de l'AGA. Les mises en candidatures seront ré-ouvertes à l'AGA si aucune candidature n'a été signifiée avant la date limite.



Sophie Yergeau – secrétaire de Triathlon Québec

Mise en candidature
13 juillet 2019
Magog

Proposée par le club : _____

Date : _____

Nom du responsable du Club : _____ Titre : _____

Signature du responsable du club : _____

Je, _____, accepte ma nomination au
poste de _____.

Signature : _____ Date : _____
JJ/MM/AAAA

Retourner le formulaire signé **AVANT le 27 juin 2019** au bureau de TQ
4545, Av Pierre-de Coubertin, Montréal (Québec), H1V 0B2
ou par courrier électronique à info@triathlonquebec.org